

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00335

Numéro SIREN : 431 454 263

Nom ou dénomination : VD COM

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2019 sous le numéro de dépôt 13715

VD COM
Société par Actions Simplifiée au capital de 194 700 Euros
Siège social : LE POIRE SUR VIE (Vendée)
La Ribotière
431 454 263 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JUIN 2019

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION

Constatant que la réserve légale est intégralement servie, je
vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé,
s'élevant à 84 925,68 €
à la distribution de dividendes aux associés

En outre, je vous propose de compléter ladite somme par un
prélèvement sur la réserve facultative de 115 615,32 €

Le montant global de la distribution de dividendes aux associés
s'élèverait ainsi à 200 541,00 €

RESOLUTION VOTEE

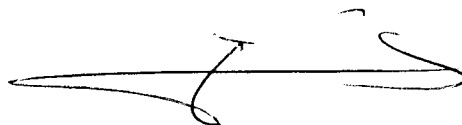
Constatant que la réserve légale est intégralement servie,
l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice
écoulé, s'élevant à 84 925,68 €
à la distribution de dividendes aux associés

En outre, elle décide de compléter ladite somme par un
prélèvement sur la réserve facultative de 115 615,32 €

Le montant global de la distribution de dividendes aux associés
s'élèverait ainsi à 200 541,00 €

CERTIFIE EXACT

Le Président





KPMG S.A.
Nantes Atlantique Vendée
14 rue Montesquieu
ZAC du Moulin Rouge
CS 10629
85016 La Roche-sur-Yon Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 51 09 83 00
Télécopie : +33 (0)2 51 62 72 37
Site internet : www.kpmg.fr

VD COM SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 7 mois clos le 31 décembre 2018

VD COM SAS
7 rue du Trebuchet - La Ribotière - 85170 Le Poiré-sur-Vie

Ce rapport contient 23 pages

Référence : CPC - DL



KPMG S.A.
Nantes Atlantique Vendée
14 rue Montesquieu
ZAC du Moulin Rouge
CS 10629
85016 La Roche-sur-Yon Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 51 09 83 00
Télécopie : +33 (0)2 51 62 72 37
Site internet : www.kpmg.fr

VD COM SAS

Siège social : 7 rue du Trebuchet - La Ribotière - 85170 Le Poiré-sur-Vie
Capital social : € 194 700

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 7 mois clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société VD COM SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VD COM SAS relatifs à l'exercice de 7 mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juin 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Roche-sur-Yon, le 11 juin 2019

KPMG S.A.



Christophe Coutansais
Associé

Bilan actif

Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	46 482	43 947	2 536	4 579
Fonds commercial (1)	1 269 740	240 000	1 029 740	1 149 740
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	951	951		
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 331	15 801	530	668
Autres immobilisations corporelles	1 583 246	1 422 138	161 108	244 066
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 727		1 727	1 727
Prêts				
Autres immobilisations financières	69 825		69 825	75 364
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	604 932		604 932	707 743
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	822 860	3 642	819 218	776 482
Autres créances	815 855		815 855	573 496
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	216 445	78 909	137 536	137 944
Disponibilités	811 078		811 078	577 551
Charges constatées d'avance (3)	20 858		20 858	38 177
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 280 331	1 805 388	4 474 943	4 287 537
(1) Dont droit au bail			60 000	60 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)			11 370	11 370
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

Capital	194 700	194 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	596 127	596 127
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	22 900	22 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	637 453	670 279
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	84 926	167 715
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	716 695	869 571
Emprunts et dettes financières diverses (3)	120 459	10 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 165	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 295 478	863 983
Dettes fiscales et sociales	787 322	844 411
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		16 644
Autres dettes	8 268	17 423
Produits constatés d'avance (1)	7 451	13 784
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 474 943	4 287 537
(1) Dont à plus d'un an (a)	466 342	607 657
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 469 330	2 028 159
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		990
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 806 961	2 675 967	-869 006	-32,47
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 458 988	4 442 189	-1 983 200	-44,64
Chiffre d'affaires net	4 265 949	7 118 155	-2 852 206	-40,07
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>39 443</i>		<i>39 443</i>	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 000	7 540	-6 540	-86,74
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	7 121	72 263	-65 142	-90,15
Autres produits	25 318	10 556	14 762	139,85
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	1 350 740	2 400 682	-1 049 942	-43,74
Variations de stock	102 811	-143 056	245 867	-171,87
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	614 613	1 072 606	-457 993	-42,70
Impôts, taxes et versements assimilés	91 946	169 446	-77 499	-45,74
Salaires et traitements	1 352 295	2 412 536	-1 060 241	-43,95
Charges sociales	498 846	863 891	-365 045	-42,26
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	85 360	168 330	-82 970	-49,29
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	120 000	100 000	20 000	20,00
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	1 198	1 242	-44	-3,54
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	1 796	7 128	-5 332	-74,80
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	79 782	155 710	-75 928	-48,76
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 617	6 175	-558	-9,03
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg		2 757	-2 757	-100,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.	408		408	
Intérêts et charges assimilées (4)	4 285	8 768	-4 483	-51,13
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	924	164	761	464,28
RESULTAT COURANT avant impôt	80 706	155 874	-75 167	-48,22

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		16 870	-16 870	-100,00
Sur opérations en capital		5 000	-5 000	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	149	6 164	-6 015	-97,58
Sur opérations en capital		6 918	-6 918	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
	-149	8 788	-8 937	-101,70
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-4 369	-3 053	-1 316	43,11
BENEFICE OU PERTE				
	84 926	167 715	-82 789	-49,36
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	196		196	

Annexe 

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Pour une meilleure adéquation avec le cycle commercial de l'entreprise il a été décidé un changement de date de clôture. Celle-ci est portée au 31 décembre de chaque année. Par conséquent l'exercice clôturant au 31 décembre 2018 n'a une durée que de 7 mois.

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS VD COM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 4 474 943 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 84 926 €.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 01/06/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 10 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 8 ans
- * Matériel de bureau : 3 et 4 ans
- * Matériel informatique : 3 et 4 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

■ Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2010-2012

■ Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 68 845 € a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Fonds commercial	1 269 740			1 269 740
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 261	221		46 482
Immobilisations incorporelles	1 316 002	221		1 316 223
- Terrains	951			951
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	20 283		3 952	16 331
- Instal.générales, agencements aménagements divers	1 036 560		3 221	1 033 339
- Matériel de transport	478 504			478 504
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	73 090		1 686	71 403
Immobilisations corporelles	1 609 387		8 859	1 600 528
- Autres titres immobilisés	1 727			1 727
- Prêts et autres immobilisations financières	75 364	6 961	12 500	69 825
Immobilisations financières	77 091	6 961	12 500	71 551
ACTIF IMMOBILISE	3 002 480	7 182	21 359	2 988 302

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés	1 209 740
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 209 740

Dépréciation du fonds commercial : 240 000 €

- Fonds commerciaux achetés (VO brute)	1 209 740		1 209 740
- Droit au bail (VO brute)	60 000		60 000
- Dépréciation	120 000	120 000	240 000
- Valeur nette	1 149 740	120 000	1 029 740

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 682	2 265		43 947
Immobilisations incorporelles	41 682	2 265		43 947
- Terrains	951			951
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	19 615	138	3 952	15 801
- Instal.générales, agencements aménagements divers	876 012	44 335	3 221	917 126
- Matériel de transport	398 431	36 347		434 778
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 645	2 276	1 686	70 234
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 364 654	83 095	8 859	1 438 890
ACTIF IMMOBILISE	1 406 336	85 360	8 859	1 482 837

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 729 398 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	69 825	11 370	58 455
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	822 860	822 860	
Autres	815 855	815 855	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 858	20 858	
Total	1 729 398	1 670 943	58 455
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Clients fact. a établir	426 930
Fourn.rrr & av.a recevoir	495 276
Etat produits a recevoir	500
Total	922 707

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 194 700,00 € décomposé en 19 470 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Actions ordinaires	19 470			19 470
TOTAL	19 470			19 470

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 935 672 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	716 695	250 353	446 718	19 625
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	120 459	120 459		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 295 478	1 295 478		
Dettes fiscales et sociales	787 322	787 322		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 268	8 268		
Produits constatés d'avance	7 451	7 451		
Total	2 935 672	2 469 330	446 718	19 625
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	151 886			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fourn.fact.a recevoir	75 227
Int. courus/dettes ratt.participat.	196
Personnel charges a payer	246 016
Org.sociaux ch. a payer	183 099
Etat charges a payer	23 259
Clients rrr & av.a accor.	1 225
Total	529 022

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées avance	20 858		
Total	20 858		

Produits constatés d'avance

Produits constatés avance	7 451		
Total	7 451		

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

+ Résultat courant (**)	11 861	-73 198	85 014
+ Résultat exceptionnel	-149	- 16	- 88
Résultat comptable	11 712	-73 214	84 926
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

L'impôt afférant au résultat courant mentionné pour - 73 198 € prend en compte le CICE pour 68 845 €.

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 3 095 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	11 054
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
	11 054
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	
	3 095
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 65 personnes.

Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	57	
Employés		
Ouvriers		
Total	65	

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Sûretés réelles consenties (hypothèques, nantissements, gage)</i>	567 605
<i>Intérêts des emprunts</i>	11 784
Autres engagements donnés	579 389
Total	579 389
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	